

Toutefois, au regard de la récupération politique qui a suivi, personne n'a pu dire avec exactitude ce qui s'est réellement passé. La diplomatie qui a pris place n'a pas changée la situation des enfants. On ne si toujours pas s'il s'agit d'une main criminelle ou d'une négligence humaine. Toute la question demeure...

Tout ce que l'on sait, c'est qu'on est partie d'une peine de prison à vie à une relaxation pure et simple une fois de retour à "la terre promise" (Bulgarie), où les infirmières et le médecin ont été accompagnés et accueillis comme des héros. Avec eux, on pouvait remarquer la présence d'importantes personnalités en l'occurrence Cecilia Sarkozy. Quand aux pauvres enfants libyens, on en a plus parlé, hélas...

Alors, peut-on encore démentir aujourd'hui que les enfants restent la face cachée du SIDA ? Certes, il faut clamer la victoire des droits de l'homme face à la peine de mort, mais ces enfants méritent-ils d'être contaminés au point de ne pas pouvoir établir la responsabilité.

Il ne faut surtout pas se leurrer, si les inculpés ont été purement et simplement libérés, c'est la preuve que leur responsabilité n'a pas été établie. Donc inutile de les maintenir en prison.

Seulement à bien observer, l'on comprend que le judiciaire a montré ses limites et que le politique, se pose et s'impose en maître absolu, au détriment des petits libyens. Où est donc l'intérêt supérieur de l'enfant, tant évoqué et chanté par les Nations Unies à l'article 4 de la convention relative aux droits de l'enfant.

Il ne faut surtout pas perdre de vue que sur les 438 enfants, plus de 30 sont déjà passé la vie à trépas. Où est donc le droit à la vie, tel qu'évoqué par l'article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme. "Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la santé de la personne". pourquoi le communauté internationale s'engage t-elle à bafouer la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, en nous montrant une fois de plus qu'elle n'a qu'une valeur morale, qui indique aux nations ce qu'elles devraient faire et non ce qu'elles doivent faire ?

L'on est curieux sur les grand motivations des "grands de ce monde" qui ont décidé ! En fait il n'y a qu'à voir la grande mobilisation sur le plan international : 114 Prix Nobel qui ont demandé la libération des inculpés à travers une pétition. Par ailleurs, l'intervention du Professeur Luc Montagnier qui a évo-

qué premièrement la difficulté à inoculer le Virus du SIDA et ensuite affirmé que les mauvaises pratiques de stérilisation sont responsable de la contamination des enfants dans les hôpitaux de Benghazi. Sans oublier, l'action remarquable et remarquée du très actif chef d'Etat Français qui a joué le rôle déterminant dans cette libération en ignorant le Quai d'Orsay (Ministère des affaires étrangères) et en mettant sur pied "sa Diplomatie de proximité".

Au-delà peut-on savoir le nombre d'accords passé entre la Libye et tous les acteurs ? Il est très difficile de répondre à cette interrogation qui a tout du moins sa place. A bien connaître le Chef d'Etat Libyen, il était difficile de voir impossible de laisser sortir les six inculpés qui devraient ensuite être amnistié par le président Bulgare, dans sa compensations plus lion encore, peut-on expliquer l'annonce faite par Cécilia SARKOZI portant sur l'arrivée d'un ambassadeur français en Libye.

L'on a également évoqué des intérêts pétroliers et les contrats d'achats d'armes, dont le fils de KHADAFI n'a pas hésité à démentir. Malheureusement, quelque jours plus tard, et à contrario le 05 Août 2007, le président français se prononce sur la question d'objet de toute les polémiques en ces termes : "la Libye est sortie de l'embargo depuis 1999... les contrats des armes avec les régimes de KHADAFI sont libres ... il n'y a pas de mal à trouver des marchés pour le français".

Dès lors, on peut tout comprendre sans effort. A l'observation du jeu politique qui prévalu, il faut voir en cette théâtralisation de la cène politique bêche tendu à KHADAFI pour un retour effectif sur la scène internationale, au mépris de l'intérêt supérieur des enfants.

En effet, au regard de la grande mobilisation politique et économique, au regard du jeu d'intérêt, l'on voudrait bien savoir le sort réservé à l'enfant.

Nous ne devons point perdre de vue que s'il y a en compensation financière, c'est la preuve de la culpabilité des 5 infirmières et du médecin. Par ailleurs, était nécessaire de libérer purement et simplement les inculpés ?

A-t-on pensé à l'état moral et psychologique des familles à partir du moment où les "pauvres" savent que leur bourgeois sont libres ? Et qu'ils ont avec eux "une progéniture condamnée a mort".

Est-ce avec cette attitude que l'on peut déduire que "l'humanité doit à l'enfant le meilleur de ce qu'elle a à donner".

*B. Parfait Essindi*

**TRAFIC D'ENFANTS**

**Sauvés grâce à la vigilance d'un pompiste**

**P**endant les vacances scolaires, il n'est pas rare de voir dans les quartiers plusieurs groupes d'enfants âgés entre 02 à 8 ans, déambulant de concession en concession. Parfois ces enfants se retrouvent à 500m voire même 1km de leur domicile. Certains sont à peine capables de s'exprimer de façon intelligible. Leur caractéristique essentielle c'est qu'ils répondent au plus petit appel des passants qu'ils ne connaissent pas, surtout quand ceux-ci leur proposent des friandises et autres jouets, et ce au mépris de toute forme de sécurité.

En effet, il y a quelques mois, en plein carrefour d'Ekounou à Yaoundé, un fait divers avait défrayé la chronique. Une jeune femme accompagnée d'un Blanc s'était arrêtée à la station d'essence de la place pour se faire servir du carburant. Mais le pompiste s'étant rendu compte qu'il y avait des bruits qui sortaient de la malle arrière du véhicule avait fait appel à un agent de police posté à quelques pas de là. La malle étant ouverte ; on y avait retrouvé 06 enfants dont l'âge se situait entre 02 et 06 ans. Pourquoi ces enfants étaient-ils dans la malle ? Où les amenait-on ? Cette affaire n'a pas vraiment été élucidée.

Ces cas comme ceux-là doivent faire prendre conscience aux parents que leurs enfants ne sont pas en sécurité quand ils divaguent dans les rues, quand ils vagabondent loin de leurs domiciles, car certains adultes ont fait de la vente et du trafic des enfants une activité lucrative et ils se retrouvent donc en train de chercher par tous les moyens à acquérir leur "marchandises".

Surveillez donc mieux vos enfants. Ne les laissez pas déambuler m'importe où et n'importe comment. Mais surtout, apprenez leur à ne pas accepter des cadeaux des inconnus.



*Sophie Bissa Andang*  
EIP-Cameroun

# L'EIP ETAIT PRESENTE

## RENCONTRES NATIONALES

### I- "LIVING VALUES EDUCATION"

Du 9 au 11 avril 2007, L'EIP Cameroun a été invitée à un atelier de partage et de formation sur l'éducation fondée sur les valeurs intitulé "Living Values Education". Cet atelier faisait partie du programme d'action 2005-2007 pour la formation des enseignants à une éducation fondée sur les valeurs en Afrique Centrale, de l'Association Suisse Valeurs pour Vivre (Living Values Education International (ALIVE) en collaboration avec UNESCO BREDIA.

La formation propose aux éducateurs des méthodes et des techniques leur permettant de créer un environnement d'apprentissage fondé sur les valeurs dans lequel les enfants se sentent respectés, valorisés, compris, aimés et protégés. Le fait d'aider les enseignants à identifier leur propre système de valeurs et les encourager à l'appliquer au quotidien leur permet de l'appliquer dans leur rôle de modèle. Les douze valeurs évoquées sont : la coopération ; la liberté, le bonheur, l'honnêteté, l'humilité, l'amour, la paix, le respect, la responsabilité, la simplicité, la tolérance, l'unité.

Un kit éducatif accompagne le programme dont le but est de soutenir les enseignants afin qu'il mettent ces valeurs au centre de leur programme d'études et aussi de la vie à l'école en général et du développement des jeunes.

### II- JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

#### L'EIP- CAMEROUN ET LE PARLEMENT DES ENFANTS EDITION 2007

Le thème cette année 2007 de la Journée internationale de l'Enfant repose sur la traite des enfants qui comme nous le savons est, non seulement une forme grave de violence faites aux enfants, mais aussi une violation de leurs droits.

L'EIP Cameroun en partenariat avec L'UNICEF, a tenu un atelier de formation des 220 Députés Juniors le 13 Juin 2007 au Collège Vogt à Yaoundé afin de leur parler des violences, des abus et autres formes d'exploitation dont les enfants sont victi-



mes dans notre société. L'atelier s'est appesanti sur le droit à la protection.

L'atelier avait au programme trois moments majeurs :

#### a) Les échanges

- 1- une présentation des besoins et droits de l'enfant ;
- 2- un exercice interactif sur le droit de l'enfant à la protection avec des propositions de solutions pour stopper les violences faites aux enfants ;
- 3- une revue des acteurs sociaux qui peuvent contribuer à la lutte contre les violences faites aux enfants.

#### b) Les travaux en groupes ou ateliers

La phase II consistait en des travaux en groupes pendant les quels les enfants ont produit des œuvres d'art et intellectuelles (poèmes, récits, sketches, lettres de compassion, dessins et caricatures) à travers lesquelles ils passaient des messages forts pour lutter contre les violences et les abus de toutes sortes faits aux enfants. 15 animateurs les encadraient et aidaient à orienter leurs travaux.

#### c) la restitution en séance plénière

Les résultats de ces travaux ont été présentés en séance plénière. Les œuvres d'art ont été affichées sur un mur dit "mur de l'espoir" par opposition au "mur de la honte" où avait été exposées des affiches et autres coupures de presse sur les abus dont nos enfants sont victimes.

Cette exposition a été visitée par l'ensemble des DJ présents et par Madame la Représentante de l'UNICEF au Cameroun venue s'as-

surer du bon déroulement de cette activité.

Après avoir passé en revue les différentes formes de violences, les DJ ont répondu à la question "Que faire pour lutter contre les violences faites aux enfants ?"

Ils ont eux-mêmes proposé les solutions ci après :

- 1- Appliquer et respecter la Convention relative aux Droits de l'Enfant ;
- 2- Ecouter les enfants ;
- 3- Amener les enfants à participer à la protection de leurs droits ;
- 4- Conseiller les parents qui maltraitent les enfants ;
- 5- Construire des écoles, des orphelinats et des centres d'insertion sociale pour les enfants en difficultés ;
- 6- Susciter la prise de conscience face aux abus faits aux enfants et la responsabilité des parents ;
- 7- Sensibiliser les communautés ;
- 8- Aider les jeunes à participer à la réflexion face aux problèmes qui les concernent ;
- 9- Insérer les droits de l'enfant dans les programmes scolaires ;
- 10- Organiser des campagnes de sensibilisation et des émissions radiophoniques ;
- 11- Enseigner le respect, l'obéissance et l'amour ;
- 12- Réduire la pauvreté en octroyant du travail aux parents et aux jeunes et en luttant contre la corruption car elles sont sources de nombreux abus
- 13- Amener les enfants eux-mêmes à respecter leurs droits et devoirs.

### II- EXPOSITION AU PALAIS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le 16 juin 2007, lors de la séance

solennelle des Députés Juniors avec le Gouvernement du Cameroun, L'EIP Cameroun a procédé à une exposition des œuvres des DJ dans le grand hall d'entrée de l'Assemblée Nationale. En même temps les solutions proposées par les DJ ont été distribuées aux membres du Gouvernement présents, comme la participation des DJ à la 9ème session du Parlement des Enfants.

Au sortir des travaux, le Président de l'Assemblée Nationale, M. CAVAYE YEGUIE a visité l'exposition aux côtés de Mme le Ministre des Affaires Sociales, Mme Catherine BAKANG MBOCK et Mme le Représentant de L'UNICEF au Cameroun. On soulignera que le " Mur de la honte " a le plus retenu l'attention de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale qui s'est indigné sur les abus décrits par différents organes de presse nationaux.

A la fin de ces exercices avec les DJ, ils ont souhaité que la sensibilisation puisse continuer à se faire au-delà de la seule occasion annuelle de la tenue du Parlement des Enfants. A la question de réfléchir sur ce que les DJ pouvaient faire pour les enfants de leurs communautés respectives, ils ont proposé un certain nombre d'activités de suivi à savoir :

- créer et animer des clubs pour l'éducation aux droits de l'enfant ;
- organiser des causeries éducatives avec les enfants mais aussi avec les adultes ;
- organiser des campagnes de sensibilisation ;
- organiser des ateliers de restitution de la formation reçue.

L'EIP-Cameroun partage l'avis des Députés Juniors et propose la multiplication des ateliers de restitution à travers le pays où seront impliqués

d'autres acteurs de terrain et éducateurs. Pour le faire, le concours du Ministère des Affaires Sociales, de l'UNICEF et d'autres organisations travaillent dans la protection des enfants est nécessaire.

### III- RENCONTRES INTERNATIONALES

I- Du 3 au 5 mai 2007 à Montréal au Canada l'EIP Cameroun était présente au Symposium International d'Evaluation de l'Education aux Droits de l'Homme sous le thème "HUMAN RIGHTS FOR SOCIAL CHANGE : EVALUATION APPROACHES" organisé par le Haut Commissariat aux Nations Unies en collaboration avec EQUITAS (Centre International d'Education aux Droits Humains).

Ce symposium regroupait une trentaine d'experts en évaluation venant de plusieurs pays représentant toutes les régions du monde dans le but d'engager une réflexion qui puissent aider à améliorer de manière effective l'évaluation de l'éducation aux droits humains. Catherine Moto représentait l'Afrique francophone à ces assises.

Les objectifs de ce symposium étaient de :

- Revoir les différentes méthodologies, approches et techniques présentement utilisées dans divers secteurs (les ONG, les Gouvernements, et les autres institutions ) dans des contextes variés sur les plan national et international ;
- d'explorer les approches et pratiques dans le domaine de l'évaluation éducative et leur applicabilité dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme ;

- identifier les stratégies effectives et pratiques pour mesurer l'impact de l'éducation aux droits de l'homme dans différents contextes ;

- identifier les besoins dans ce domaine et des activités de suivi qui puissent combler ces besoins.

II- Sur invitation de Equitas Centre International de Formation aux Droits Humains du Canada, Mme Catherine Moto ZEH, Secrétaire Générale de l'EIP- Cameroun a pris part à l'atelier 'EQUAL PARTNERS : HEALTH AND HUMAN RIGHTS' qui s'est tenu du 3 au 6 juin 2007 à Cape Town en Afrique du Sud. L'Atelier dont elle était un des 6 animateurs est une initiative de The Open Society Institute à travers ses programmes Public Health and Governance Grants en collaboration avec The Open Society Justice Initiative et Equitas. Cet atelier avait pour but de renforcer les capacités des personnels de Open Society Institute et Soros Foundation Network afin de les aider à mettre en œuvre les programmes prioritaires qui concernent la santé publique et les droits de l'homme. 120 participants venant de tous les continents prenaient part à cet atelier.

**Catherine Moto Zeh**  
Secrétaire Générale  
de l'EIP-Cameroun



## Attention : toilettes dangereuses !

Il y a quelques jours, la radio évoquait le cas de ce jeune camerounais de 14 ans qui venait de passer son BEPC. Ses parents, très contents de ses performances scolaires, lui permettent donc de se rendre au cinéma.

Il se retrouve dans une salle de cinéma de la ville de Yaoundé, où il visionne son film sans arrière pensée. Malheureusement, indisposé au cours de la séance, il se rend dans les toilettes où il sera suivi par un jeune délinquant qui, après l'avoir dépouillé de son portable et de son argent de poche, croit devoir le ligoter pour le violer. Heureusement, le jeune garçon ne se laissera pas faire si facilement. Ses cris vont alerter d'autres spectateurs qui vont faire irruption dans les toilettes et maîtriser l'agresseur qui sera conduit dans un proche commissariat, et serait actuellement déféré au parquet.

Alors, jeunes garçons et filles, faites très attention. La sécurité est parfois relative. Même dans une salle de cinéma pleine de monde, on peut être agressé. Evitez donc de vous déplacer en solitaire. Essayez toujours de vous faire accompagner pendant vos loisirs dans les périodes de vacances. Par ailleurs, les propriétaires de salles de cinéma devraient également prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre leurs clients dans un cadre de sécurité totale.

**Soffie Bissa Andang**  
EIP-Cameroun

# Faisons connaissance avec l'UNICEF



gence - et aller à l'école.

Ce travail coïncide avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés par les Nations Unies en 2000 - et il est essentiel pour leur réalisation.

Sur les 48 indicateurs de progrès vers les objectifs, l'UNICEF est le premier responsable des progrès effectués dans 13.

Les priorités de l'UNICEF peut être

regroupé en cinq principaux secteurs stratégiques ; des progrès accomplis dans l'un d'eux favorisent les progrès dans les autres. Ces priorités permettent également d'assurer que l'UNICEF contribuera efficacement à la réduction de la pauvreté, grâce au plaidoyer et à des partenariats qui investissent sur le long terme pour la survie des enfants, leur développement et leur protection.

Ces secteurs prioritaires sont :

- Survie et développement de l'enfant ; l'UNICEF s'efforce de mettre en place des soins de santé d'ensemble pour les premières années de l'enfant, y compris la période anténatale pour atteindre l'OMD 4 (réduction de la mortalité infantile) et l'OMD 6 (lutte contre le paludisme, entre autres) ;

- Education de base et égalité des sexes : pour favoriser la réalisation des OMD 2 et 3, l'UNICEF collabore avec les pays, gouvernements, donateurs et autres institutions des Nations Unies pour encourager, financer et faciliter l'éducation primaire de tous les enfants et l'égalité des sexes.

- VIH/SIDA et les enfants : la crise du sida entraînant dans son sillage, avec la mort, la pauvreté et la dévastation de la société, l'UNICEF pour atteindre l'OMD 6, organise une éducation reposant sur des campagnes de conseils et services axés particulièrement sur les adolescents. L'UNICEF soutient également les communautés et familles dont les parents sont morts de VIH et sida, et appuie des programmes qui aident à combattre

la transmission de la mère à l'enfant.

- Protection de l'enfant : l'UNICEF favorise la mise en place d'environnements protecteurs qui contribuent à prévenir la violence, l'exploitation, les mauvais traitements et la discrimination.

- Analyse de politique, plaidoyer et



partenariats pour les droits de l'enfant : secteur prioritaire de l'UNICEF axé sur l'OMD 8, il permet de mettre en place un partenariat mondial pour le développement - et également sur le renforcement des politiques nationales et locales qui permettent de protéger et faire prospérer les droits de l'enfant. A cet effet, l'UNICEF encourage la participation des enfants et des jeunes au processus de prise de décision sur tout qui concerne leur bien-être.

Le monde a pris du retard dans la réalisation de presque tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Et ce sont les enfants qui en subiront le plus les conséquences. Des millions d'enfants mourront ou seront affaiblis par des maladies que l'on aurait pu prévenir. L'avenir de millions d'entre eux sera gâché parce que leurs gouvernements ne leur auront pas dispensé une éducation de base. Les spécialistes reconnaissent généralement, cependant, que l'on peut atteindre les OMD d'ici à l'an 2015. pour les atteindre, il faudra que tous les pays se mobilisent plus vigoureusement vers la réalisation des droits de l'enfant et donc vers le développement et la paix dans le monde.

**L'**UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) a commencé sa mission en 1946 pour venir en aide aux enfants après la seconde guerre Mondiale. Son mandat fut rapidement élargi et il a commencé à aider les enfants dont les vies étaient menacées dans les pays en développement. Près de 60 années plus tard, l'UNICEF a donné la priorité à la réalisation des droits intrinsèques de l'enfant de la vie de base, des droits que les dirigeants de la communauté internationale ont précisé dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant. L'UNICEF fonde ses activités sur son expérience



ce considérable et de solides recherches, constamment mises à jour, et il intervient pour aider les enfants à bénéficier d'un bon départ dans la vie, à survivre et à s'épanouir - en particulier lors des situations d'ur-

## Lettre ouverte des enfants à tous les parents

*Chers parents, tuteurs et aînés, aidez nous à parfaire notre éducation, à nous épanouir et à nous intégrer aisément dans la société.*

*Il nous arrive d'admirer un footballeur expérimenté, parce qu'il sait se servir de sa tête et indépendamment de ses deux pieds.*

*Posons-nous souvent la question de savoir comment ce joueur, qui nous impressionne tant, est-il parvenu à acquérir tant de talent ?*

*C'est bien par des années de travail, d'endurance, de persévérance, de souffrance et surtout grâce à un guide, un aîné, un éclaireur, un éducateur, un conseiller, un maître, bref, un entraîneur. C'est ce dernier qui lui a appris à mieux courir avec le ballon, à dribler, à tirer et à marquer des buts. C'est lui qui a appris à son poulain à être habile, efficace, perspicace, gagnant mais aussi fair-play. Aussi, chers parents, souhaiterions-nous que soyez nos entraîneurs, nos guides, nos conseillers. Nous savons que si l'entraîneur est médiocre, le joueur le sera forcément. S'il est talentueux, le joueur le sera probablement.*

*Nous savons également que vous nous aimez et que vous ne nous voulez que du bien. Nous savons aussi que de temps en temps, nous vous donnons l'impression de ne pas vous écouter, peut-être parfois parce que nous avons l'illusion d'être sur la bonne voie.*

*Mais cela ne doit en aucun cas vous décourager. Nous comptons sur vous pour nous aider à être de bons citoyens, capables de participer pleinement au développement de notre pays.*

## CRISE DANS LA TRANSMISSION DES VALEURS :

# QUELLE EDUCATION POUR LA POSTERITE ?

**N**ous parlons de droits de l'enfant chaque jour, mais il demeure une réalité, nous écrasons ces droits au quotidien, à travers le mépris de certaines valeurs.

En effet, si l'on parle de crise de valeurs, c'est par ce qu'elles ne sont pas transmises, et quant elles le sont, c'est de façon approximative, sans réel engagement. Les valeurs restent dans restent les livres, partout, leur importance n'est plus à démontrer.

L'Association, "Living Values Education" a répertorié douze (12) valeurs essentiels qui peuvent être pour l'enfant et pour nous un leitmotiv pour un changement de mentalité il s'agit de :

La coopération - la liberté - le bonheur - l'honnêteté - l'humilité - l'amour - la paix - le respect - la responsabilité - la simplicité - la tolérance - l'unité.

Il demeure important et primordial d'intégrer ces valeurs dans notre vie de tous les jours. Au niveau de soi, de la société, de l'environnement et du monde. Il est donc question pour les plus sceptiques de les explorer, les expérimenter et les exprimer une fois convaincu qu'elles peuvent du rôle qu'elles. Ainsi, cette éducation qu'on pourra dès lors intérioriser, consiste à utiliser toutes les opportunités qui s'offrent à nous enfin de nous permettre d'encadrer ces enfants, ces jeunes et adolescents à la merci de toute sorte d'adversité que ce soit à l'école, au bureau ou à la maison. C'est cela l'éducation sur les valeurs.

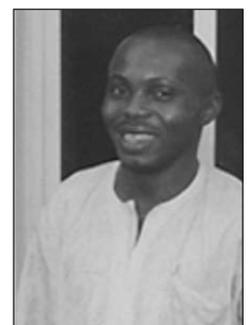
De façon pratique avec les enfants ou les élèves, il n'est plus question de dire à un enfant : 3 fusils + 8 fusils font 11 fusils ce n'est pas une éducation, mais demander à l'enfant, comment faire pour partager un gâteau à 15 personnes. C'est ça l'éducation sur les valeurs. Cela peut s'étendre au delà du cadre scolaire avec les devoirs qui doivent faire intervenir le parent à la maison, pour que celui-ci participe à l'éducation de la progéniture.

Le principe de 03 personnes de l'enseignement exige d'être ; plaisant,



progressif, et participatif. Il devient donc important de donner à l'enfant, la possibilité de se responsabiliser au lieu de le punir à tout moment. Ce qui peut d'ailleurs contribuer à Traumatiser l'enfant qui ne sait plus vraiment l'attitude à adopter face à un problème qui est partout à sa hauteur. Il faut remarquer que, lorsque vous êtes fâché, l'enfant est plus concentré sur votre colère que sur lui-même et sur ce qu'il peut faire à l'instant (fuir ou se cacher ?).

Mais lorsque vous restez calme, vous lui servez d'exemple, de miroir... Malheureusement et hélas, chez nous, le constat est que, l'éducation est assimilée à la violence. Pourtant, on n'enseigne pas ce qu'on sait, mais, on enseigne ce que l'on est. Pourquoi devrions-nous continuer à exploiter l'erreur de l'enfant pour sévir et non pour corriger et améliorer son attitude. Pourtant il demeure important de retenir que la violence tue la responsabilité de l'enfant, qui n'a besoin que d'une chose ; qu'on lui témoigne notre amour, afin qu'il nous prouve/montre de quoi il est capable.



**Parfait Essindi**  
EIP-Cameroun